



Maisons du XIVE au milieu du XVIe siècle

Jean-Jacques Schwien, François Rapp, Marc Grodwohl

► To cite this version:

Jean-Jacques Schwien, François Rapp, Marc Grodwohl. Maisons du XIVE au milieu du XVIe siècle. Monographie du CRA, pp.241-250, 1998. halshs-00005166

HAL Id: halshs-00005166

<https://shs.hal.science/halshs-00005166>

Submitted on 7 Nov 2005

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Extrait de « Monographie du CRA »,
1998

MAISONS DU XIV^e AU MILIEU DU XVI^e SIÈCLE

ALSACE

29. ARTOLSHEIM (Bas-Rhin).

1561.

Maison paysanne mixte à pan-de-bois.

19, rue de la Police.

Observée en élévation avant remontage
à l'Écomusée d'Alsace.

Artolsheim est un village de 630 habitants, situé dans la plaine rhénane, à 15 km de Sélestat et à 3 km du Rhin. Il appartient à un pays de ried (prairies, marais et bras du Rhin).

La maison était située au fond d'une impasse, au nord-ouest du village (fig. 169). Longtemps passée inaperçue du fait de son aspect modeste, elle n'a été repérée qu'en 1979 par M. Seiller dans le cadre d'une enquête sur les maisons rurales du Ried : son ossature à bois longs en faisait dès lors le représentant le plus complet de l'architecture médiévale de la plaine du Rhin. Datée aujourd'hui de 1561 par dendrochronologie, elle n'en reste pas moins un témoin exceptionnel d'une évolution qui trouve son origine dans la "hutte à poteaux" néolithique.

Menacée de démolition, elle a été **démontée** en 1987 et remontée à l'Écomusée d'Alsace. Un relevé complet de l'ossature, un démontage soigneux des remplissages et une **fouille** systématique des sols ont accompagné cette opération¹. Grâce à eux, on peut proposer un état d'origine, celui-là même qui a été restitué au Musée, accompagné d'une maquette (éch. 1/10) visualisant la superposition des sols.

L'étude de la maison et des sols laisse entrevoir dès l'origine une ferme-bloc où personnes, animaux et récoltes sont réunis sous le même toit, mais sans permettre d'en déduire l'importance de l'exploitation, la nature des ressources et le statut des **propriétaires**.

Le bâtiment est de **plan** rectangulaire (14,90 x 8 m), axé est-ouest, avec le mur gouttereau sud parallèle à la rue actuelle



Fig. 169. Plan de situation. 1 : rue Principale.

¹ Ces fouilles ont aussi mis au jour une maison en colombages sur solins maçonnés antérieure à celle-ci, vraisemblablement de la première moitié du XV^e siècle. Elle comportait quatre pièces au moins, mais était disposée perpendiculairement au bâtiment du XVI^e siècle, donc à la rue.

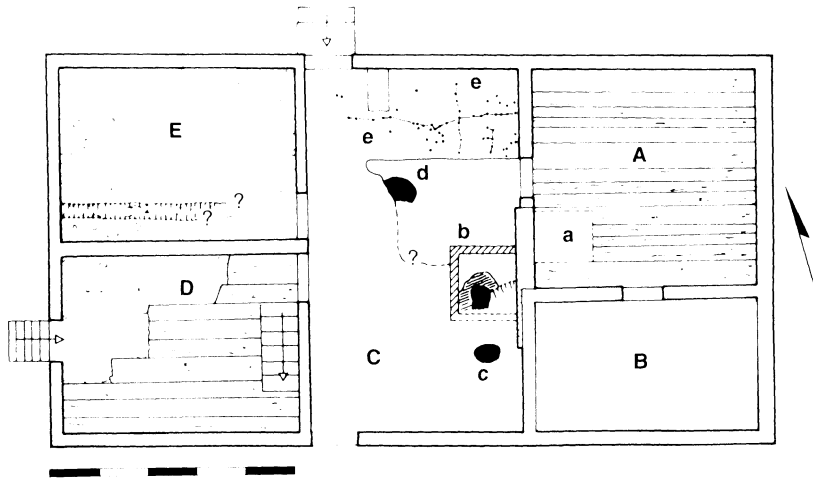


Fig. 170. Plan de la maison.

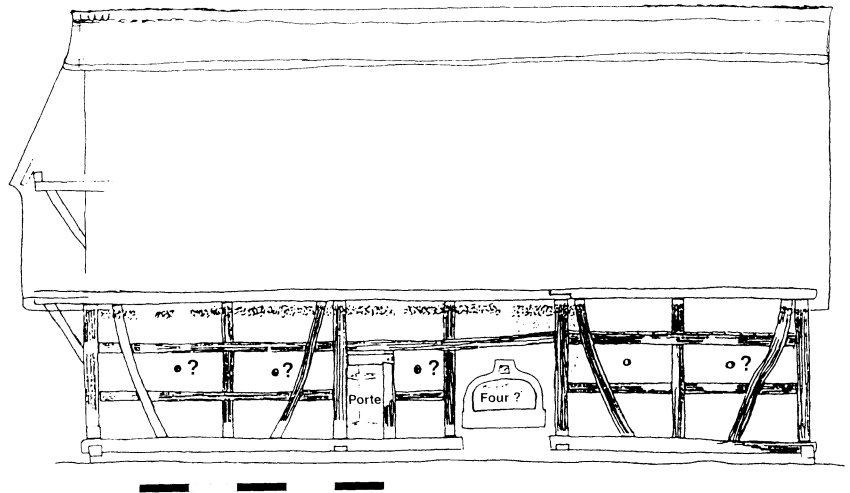


Fig. 171. Facade sud. Essai de restitution de l'état original.

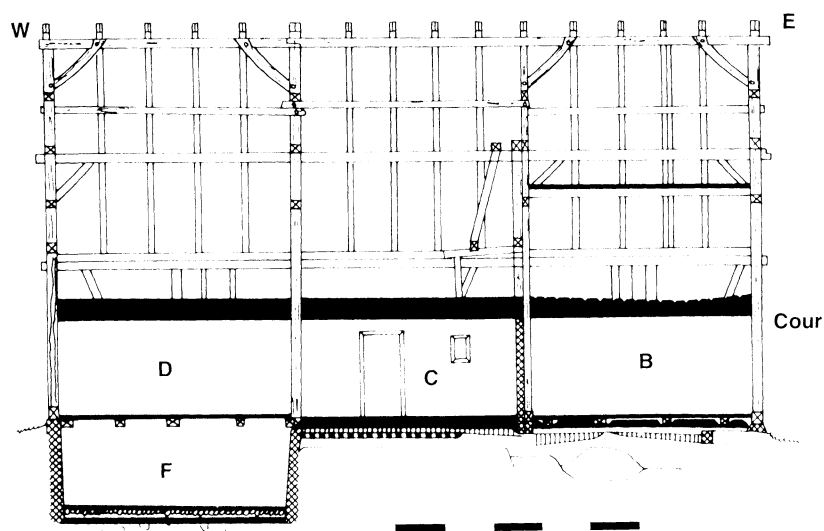


Fig. 172. Coupe ouest-est de la partie sud de la maison.

(fig. 170). Il en est séparé par un jardinet et un mur de clôture en briques et galets du Rhin. La cour, au nord, est accessible par un chemin longeant le pignon est. La parcelle ouest (au XX^e siècle) sert de potager. La maison est divisée en trois travées d'égale importance comportant cinq pièces en tout, dont une sur cave (D). Elle se compose d'un seul niveau d'habitation, accessible de plain-pied, et d'un comble de surcroît (*Kniestock*). Le sommet du toit culmine à 8,50 m.

Les **fondations** des murs (extérieurs et cloisons) sont des solins maçonnés en gros galets du Rhin mêlés de tuiles et de briques et liés au mortier de chaux. Construits sur le niveau d'origine (et non dans une tranchée), ils sont larges de 25 à 30 cm et hauts de 20 à 30 cm : outre de recevoir les charges des murs, leur fonction est aussi de protéger les sablières en bois de l'humidité. Les murs de la cave sont construits de même en galets et en briques. Hauts de 2,10 m et épais de 20 cm, ils sont grossièrement crépis. Les sablières basses, quant à elles, sont d'un seul tenant (8,30 m) pour les pignons et en deux éléments (6 + 9 m), assemblés à mi-bois, pour le gouttereau nord.

L'**ossature de la construction** se compose de cinq files de quatre poteaux : deux corniers, deux d'huisserie et un médian pour les deux pignons et les deux refends (fig. 171). Ils sont d'un seul tenant depuis la sablière basse jusqu'au toit : chaque file est maintenue longitudinalement par une panne. La panne faîtière est faite de deux éléments (5 + 10 m) assemblés à mi-bois sur un poteau de refend. Pannes et poteaux (d'huisserie et médians) sont solidarisés à chaque fois par un lien assemblé à mi-bois et queue d'aronde.

Les cinq files sont maintenues latéralement par 7 poutres horizontales (dont la sablière basse), généralement d'un seul tenant. Les assemblages sont à mi-bois, mais à tenons et mortaises pour les poteaux corniers.

La verticalité de cette ossature est seulement rompue par de rares décharges, liant les sablières hautes et basses : deux par pignon et refend (fig. 173), quatre par gouttereau. Elles donnent aussi une certaine rigidité à la structure en formant triangle avec les poteaux.

L'essence du bois est généralement le chêne, mais on trouve aussi du pin (un poteau médian, une sablière d'étage), du hêtre (un poteau d'huisserie) et même de l'orme (un poteau médian).

La plupart des panneaux, y compris des cloisons et refends du comble, sont remplis d'un **torchis** d'argile et de paille mélangées. Des palançons liés par deux rangées d'entrelacs de lianes et de sarments de vignes en forment l'armature : à leur tête, ils sont engagés dans des trous pratiqués dans la sous-face des poutres et, à leur pied, dans des rainures fonctionnant comme des glissières.

Le seul mur maçonné de la maison (briques, tuiles et galets du Rhin) forme partiellement cloison entre les pièces A et C : il sert de pare-feu au foyer principal de la cuisine et au poêle de la *Stube*.

Il semble que le **toit** primitif ait eu des chevrons pendants² en raison des traces d'assemblage à mi-bois (le chevron) et queues



Fig. 173. Vue de la maison avant démontage (pignon est et façade sud).

d'aronde (la traverse), à la base de la toiture, au droit des refends. Cette toiture à double pente continue est généralement associée à la couverture de chaume, qui préfère cette disposition pour une meilleure évacuation de l'eau. Cette hypothèse est étayée par l'absence de tuiles dans les fouilles.

Un débordement de la toiture, avec croupe, est certain du côté ouest (exposé aux intempéries), en raison de mortaises symétriquement réparties dans les poteaux du pignon.

L'**habitation** comporte cinq pièces plus une cave et un comble cloisonné.

La pièce A (21 m²) est desservie par deux portes et éclairée par deux fenêtres vitrées. Son sol est un plancher en bois. Une demi-douzaine de fragments d'enduits (découverts sous le dernier plancher) laissent entrevoir des murs simplement chaulés et peints en jaune, rose et bleu vif. Chauffée par un poêle (a), elle sert de pièce d'habitation principale ou *Stube*, ce que confirme l'important mobilier recueilli sous le plancher (donc partiellement postérieur à 1561) : 1 fusaiöle, 1 dé à coudre, 1 guimbarde, 2 lampes à huile, 3 couteaux, 2 boutons en os, 1 épingle, 5 monnaies ainsi que de la céramique et des os. Les raisons et le mode de mise en place de ce "dépotoir" sous le plancher restent à définir. Mais la question la plus importante a trait à la situation de la pièce au nord-est du bâtiment, côté cour : une localisation au sud, côté rue, aurait été plus conforme à l'habitat paysan traditionnel en Alsace.

La pièce contiguë B (12 m²) n'est desservie que par une porte (côté *Stube*), peut-être éclairée par une fenêtre, en tout cas par au moins un trou dans le torchis. D'après deux fragments d'enduits blancs, elle pouvait être chaulée. Sa fonction réelle est inconnue : dans la maison traditionnelle des XVIII^e-XIX^e siècles, on a généralement une chambre à coucher à cet emplacement. De fait, le mobilier du sol en terre semble lui conférer un rôle "domes-

² Par opposition à des coyaux.

tique" : 1 alène en os, 4 agrafes, 1 épingle, 2 lampes à huile et 4 monnaies.

La pièce C, la plus grande (34 m²), occupe toute la travée centrale. Sa fonction est double. Avec un sol en terre, un foyer principal, un four à pain et une hotte en bois, elle sert de cuisine. Avec deux portes extérieures, elle fait aussi office d'entrée distribuant les travées latérales, de même qu'elle donne accès au comble par un escalier droit et raide, appuyé contre le mur du côté cour. Ses 11 marches pleines, de section triangulaire, chevillées sur deux limons carrés, en font un type "archaïque". Cette entrée-cuisine a aussi pu abriter un petit enclos pour lapins ou poules, si l'on en juge par les 69 trous de piquets (e) relevés dans le sol, dans un espace délimité par l'escalier du grenier, le mur et la porte de la pièce A. D'un diamètre moyen de 4-5 cm, certains conservaient encore du bois décomposé, alors que d'autres, tapissés de mortier, gardaient l'empreinte carrée ou rectangulaire des piquets. La répartition des trous semble aléatoire et résulte sans doute d'états successifs que la fouille n'a pu déterminer. Deux axes principaux semblent cependant se détacher, dessinant quatre carrés. Une restitution du ou des "enclos" est difficile. Peut-être s'agissait-il de piquets avec entrelacs de branchages⁵.

La **cave** (fig. 172, pièce F, 16,5 m²) est accessible par un escalier extérieur, peut-être par un escalier intérieur (avec trappe), et éclairée par deux soupiraux. Le mobilier découvert dans les sols successifs (un grand plat à marli, une écuelle et deux pots complets) ne permet pas de lui assigner une fonction précise, mais on peut néanmoins songer à une réserve à vin.

Elle se situe sous une pièce planchée (D) dont la fonction est inconnue : au XX^e siècle, elle servait d'atelier de sabotier.

La pièce contiguë E (16,5 m²) est desservie par une porte au moins, depuis la cuisine. Sa fonction d'**étable** est probable : le sol en gravier comportait une rigole longitudinale aux deux tiers de la pièce (f) servant peut-être à collecter les excréments.

Le comble couvre l'ensemble des trois travées (108 m²) et se trouve cloisonné par les deux refends de l'ossature (fig. 172). Il est accessible par deux escaliers (pignon ouest et cuisine) et éclairé par au moins un fenestron. Il servait peut-être de fenil. La travée est a servi un temps (dès l'origine ?) de grenier à grains en raison de son sol dallé.

Ce sont les palançons du torchis, par présence/absence de trous borgnes, qui permettent de se faire une idée des **ouvertures**. Il semble qu'il y ait dix portes, comble compris (quatre extérieures et six intérieures). Cinq d'entre elles (pièces D, E et comble) sont en bois, articulées sur des pivots engagés dans des trous cylindriques pratiqués dans les seuils et linteaux. Les autres (pièces d'habitation) sont vraisemblablement pourvues de gonds en fer.

L'analyse des **fenêtres** est plus malaisée. La *Stube* (A) en comporte deux, disposées de part et d'autre du poteau cornier, avec respectivement trois et deux compartiments. D'après le mobilier archéologique, leurs vitres sont de forme carrée ou losange, serties dans du plomb. La chambre contiguë (B) est éclairée, tout au moins aérée, par un trou ovale (17 x 11 cm) pratiqué dans le torchis⁶. Des fragments de verre plat trouvés dans le sol d'origine laissent supposer l'existence d'une fenêtre : l'analyse architecturale la placerait, avec des réserves, dans le pignon. La cave est dotée de deux soupiraux percés dans le solin et, partiellement, dans la sablière. Le comble, enfin, possède un fenestron dans le pignon est, avec volet pivotant sur gond en bois. Outre ces ouvertures, la maison est encore **éclairée** par des lampes à huile : la fouille en a découvert cinq exemplaires (deux dans la *Stube*, deux dans la chambre et un dans la cuisine).

Quatre types de **sols** ont été observés. La *Stube*, la pièce D et le comble ont un plancher en bois. Le premier est cloué sur quatre soliveaux (15 x 15 cm de section) posés dans des tranchées de fondation. Les deux autres, cloués de même sur des solives, servent en même temps de plafond pour les pièces du dessous. La chambre B et la cuisine comportent un sol en terre. Le premier est une argile très noire, très compacte et lustrée en surface, plus grise et meuble dans son épaisseur (10 cm). Le second est une argile grise peu compacte, hormis une zone (c) entre le foyer et la porte de la *Stube* (sans doute la plus fréquentée), où elle est compacte et lustrée. L'étable E et la cave D2 ont, toutes deux, un sol en gravier mêlé d'argile, très compact, épais de 5 à 10 cm. La partie du comble, enfin, au-dessus de la travée est, est aménagée avec un sol dallé de carreaux en terre cuite posés sur un lit de mortier de chaux, à même le plancher.

La plupart des **foyers** se situent dans la cuisine. Un petit muret en briques maçonnées (deux assises) adossé partiellement contre le mur pare-feu délimite le foyer principal (b). L'espace intérieur (1,20 x 1,20 m) est comblé par une argile jaune sur laquelle on pratique directement le feu en raison de l'intense couche de rubéfaction dans l'un des angles. Deux autres petits foyers, sans autre aménagement qu'une légère couche de rubéfaction, ont encore été observés sur le sol en terre (c, d). Un four à pain extérieur, enfin, est envisageable : la traverse haute du gouttereau du côté rue présente les traces d'une intense carbonisation. La fumée de ces différents foyers était peut-être collectée dans une seule et vaste hotte aménagée dans le plafond, contre le refend est. Si une cheminée pyramidale en bois avec clayonnage armant en torchis subsistait bien au niveau du comble, le fonctionnement de l'ensemble ainsi que sa datation relative ont cependant été rendus incompréhensibles par la modification ultérieure du solivage de la cuisine.

⁵ L'hypothèse d'un poulailler est confortée par un contrat de charpentier relatif à une maison paysanne, daté de 1498, stipulant expressément la construction d'un perchoir à poules dans la cuisine (A.D. Bas Rhin, G 4873, f. 100).

⁶ L'état des autres panneaux de torchis de la maison n'a pas permis de vérifier si cette ouverture était la seule de ce type. Par ailleurs, on en a surtout observé sur des bâtiments agricoles servant de séchoir, pour des périodes plus récentes.

Une seule autre pièce comportait un moyen de chauffage, mais à foyer fermé, alimenté depuis la cuisine par un orifice ménagé dans le mur pare-feu : le poêle de la *Stube*. Les traces structurelles en sont ténues : une maçonnerie de mortier avec empreintes de briques (0,20 x 1 m) à la base du mur pare-feu, correspondant au support arrière. L'essentiel était sans doute construit sur une base (amovible) en pierre ou en bois posée à même le plancher, tel que l'on peut encore l'observer aux XVIII^e-XIX^e siècles, mais sa forme reste inconnue. Parmi les tessons du remblai sous plancher subsistent toutefois les éléments significatifs d'un seul et même poêle (carreaux, corniches, tablettes couvre-joints et carrelage), dont le décor géométrique en fond d'écuelle avec glaçure verte sur engobe est généralement daté de la seconde moitié du XVI^e siècle⁵.

Ni la fouille ni l'analyse en élévation n'apportent d'éléments objectifs concernant les questions d'**hygiène**. On peut toutefois s'étonner de la pauvreté en mobilier archéologique du sol de la cuisine – est-elle régulièrement balayée? – et de son abondance dans d'autres pièces (cave et chambre B), conférant même à la *Stube* un caractère de dépotoir : tout se passe comme si on l'avait remblayée avec des déchets à chaque réfection du plancher.

Pour la **datation**, l'étude dendrochronologique⁶ a été faite à partir de huit échantillons prélevés *in situ* sur les quatre poteaux médians, deux poteaux d'huissierie et deux sablières. Cinq de ces bois furent abattus en hiver 1560-1561, et les trois autres en 1559-1560, 1566 + 10 ou à une date inconnue. Selon la pratique bien attestée d'une utilisation immédiate du bois encore vert, on peut estimer que la construction intervint dès 1561.

Entre 1561 et 1987, le bâtiment connaîtra une lente **évolution**. La tuile remplace le chaume (avec adjonction de coyaux), des briques cuites ou crues remplacent parfois le torchis, de nouvelles portes sont percées, puis rebouchées ou déplacées, et de nouvelles fenêtres ou fenestrons sont mis en place. L'évolution la plus significative est sans doute la déformation de l'ossature, avec la flèche de plusieurs décimètres prise dans l'axe ouest-est des pignons et le ripage correspondant de la sablière basse est de 10 cm : on peut la mettre au compte des lacunes du contreventement.

L'agencement des pièces évolue dans le sens d'un plus grand confort. Les animaux sont "expulsés" de la maison. L'entrée est individualisée par la mise en place d'une cloison dans la cuisine. Un

plancher remplace les sols en terre et en gravier de la chambre et de l'étable, celle-ci devenant aussi une chambre à coucher. Les sols de la cuisine et de l'entrée sont carrelés, le foyer à feu ouvert étant remplacé par une cuisinière maçonnerie en briques et, après 1930, par une cuisinière métallique. Une pompe à bras en fonte est installée à côté de l'évier. L'ensemble de ces modifications ont entraîné un exhaussement des sols de 20 cm environ, ramenant les pièces de 2,20 m à de 2 m de hauteur.

En l'absence d'information sur les origines, l'évolution de l'exploitation ne peut être évaluée. Au XX^e siècle, la ferme Schwoerer exploitait 3,5 ha en blé, houblon et tabac, avec un bœuf de trait. Une porcherie et une étable-grange, reconstruites après un incendie vers 1900, complétaient la maison d'habitation, mais le tabac était séché dans le comble de la maison. Les latrines étaient attenantes à la porcherie. L'essentiel de cette évolution ne peut être daté avec précision.

Marc GRODWOHL, Jean-Jacques SCHWIEN

Bibliographie

- GARDNER (A.), GRODWOHL (M.), *La maison paysanne du Sundgau*, Colmar, 1979.
- GRODWOHL (M.), "Les acteurs de la construction rurale en Alsace du bas Moyen Âge à la révolution industrielle", *Maisons paysannes d'Alsace*, 11, 1978, p. 1-46.
- MINNE (J.-P.), *La céramique de poêle de l'Alsace médiévale*, Strasbourg, 1977.
- FISCHER (T.), GRODWOHL (M.), SCHWIEN (J.-J.), "Une maison paysanne alsacienne de la fin du Moyen Âge. Étude architecturale et archéologique de la maison Schwoerer d'Artolsheim (Bas-Rhin)", *113^e Congrès national des sociétés savantes, Strasbourg, 1988*, non paru.
- FISCHER (T.), GRODWOHL (M.), SCHWIEN (J.-J.), "Une maison paysanne de la fin du Moyen Âge à Artolsheim", *Vivre au Moyen Âge, 30 ans d'archéologie médiévale en Alsace. Catalogue de l'exposition présentée à Strasbourg du 17 mai au 30 septembre 1990*, Strasbourg, 1990, p. 151-156.

⁵ Allotype n 17 de Minne.

⁶ Cette étude a été réalisée par Burghard Lohrum, Allemagne.

31. STUTZHEIM (Bas-Rhin).

1498.

Grande maison en bois commandée
pour une ferme d'un chapitre strasbourgeois.
Document d'archives.

La maison est connue par un **contrat** passé, le 27 mai 1498, entre les chanoines de Saint-Pierre-le-Jeune, à Strasbourg, et Jean Vogt, le charpentier de Saverne, qui stipule la construction d'une maison pour leur ferme à Stutzheim. La minute est conservée dans le registre des contrats du chapitre¹.

Le village de Stutzheim se situe dans le Kochersberg, région qui, entre Rhin et Vosges et Zorn et Bruche, a servi de greniers à grains à la ville de Strasbourg durant tout le Moyen Âge : en tant que telle, elle a été l'objet de toutes les attentions de la ville, et en particulier de ses couvents².

Le contrat définit deux tâches distinctes :

– En premier lieu, le charpentier est tenu de réaliser une maison à Saverne même pour un montant de 26 florins, 3 rézeaux de seigle. Cette somme comprend (sans doute) son salaire et la valeur du bois d'œuvre, à l'exception des planches et des lattes, directement achetées par les chanoines. L'échéance est fixée à la Saint-Adelphe (29 août), soit avec un délai de trois mois. Le transport des bois ouvragés de Saverne à Stutzheim (23 km) est à la charge des chanoines.

En second lieu, le charpentier est tenu de monter la maison à Stutzheim et d'en réaliser les finitions intérieures. Les repas et bois-sous lui sont fournis, ainsi qu'à son valet, pendant ces travaux. L'opération terminée, une commission de deux experts, nommée par les deux parties ou par les chanoines seuls, doit vérifier la conformité de la réalisation aux termes du contrat. En cas de non-respect, le charpentier remboursera le montant fixé par les experts.

Un acompte de 10 florins est versé au charpentier à la signature du contrat.

La maison commandée comporte quatre pignons, soit trois travées, et **mesure** 50 x 30 pieds, soit 126 m² au sol³.

Les **matériaux** sont définis : les sablières, poteaux, poteaux faîtiers, seuils et huisseries de portes sont en chêne. Ce bois doit être sain, neuf et vert. Les assemblages se font par chevillage et crampons. Des planches et lattes sont mentionnées, mais leur qualité n'est pas précisée.

Les chevrons de la **toiture** ne doivent pas être espacés de plus de 3 pieds (87 cm). Les tuiles sont à double recouvrement.

Le contrat cite **quatre pièces** : une salle de séjour (A), une chambre (B), une cuisine (C) ainsi qu'une pièce fraîche ou d'été (D)⁴. Les deux premières se partagent la largeur de la maison, et la troisième (C) sépare le séjour (A) et la pièce fraîche (D). La combinaison de ces quatre pièces et des trois travées autorise à proposer un plan bien attesté par l'ethnographie régionale pour la période du XVI^e au XIX^e siècle (fig. 176).

Une première travée comprend la salle (A) et la chambre (B). Le contrat ne précise que leur largeur, respectivement 18 pieds (5,20 m) et 12 pieds (3,45 m) : la longueur est imposée par la travée, soit 16 pieds 8 pouces (4,81 m). Rien ne le précise ici, mais on considère généralement que la salle est chauffée par un poêle.

L'organisation de la seconde travée (pièce C) est plus malaisée à définir. Le terme même – *Hausebre* – est déjà problématique : dans la maison traditionnelle des ethnographes, il désigne l'entrée contiguë à la cuisine (*Küche*). Or, ici, en l'absence de toute autre précision, il correspond sans doute à une cuisine-entrée. Par ailleurs, les travaux à réaliser par le charpentier sont difficiles à situer : il est question de deux poutres, d'un perchoir à poules, d'un escalier et d'un couloir d'accès aux trois autres pièces (A, B et D).

On peut interpréter ces informations de deux façons différentes : la cuisine-entrée (C) comporterait un escalier d'accès au grenier, un perchoir à poules, un couloir desservant les autres pièces et une hotte soutenue par deux poutres ; mais elle pourrait tout aussi bien avoir un poulailler sur deux poutres et un escalier avec une galerie d'étage (extérieure ?) donnant accès aux trois autres pièces. Aucune des deux interprétations n'est totalement satisfaisante.

La dernière travée, enfin, n'est sans doute constituée que d'une pièce (D), que l'on appelle la chambre fraîche ou d'été : multifonctionnelle – atelier, réserve et chambre –, elle n'est pas chauffée.

Le texte ne mentionne explicitement qu'un grenier, accessible par un escalier ; il est formé par un plancher à rainures et languettes et fait office de réserve à grains (*Kasten*). Un autre terme utilisé, *Gefülltzt*, est malaisé à traduire, mais il concerne probablement une sorte de "caisse étanche" destinée à la protection contre les souris.

La liste des ouvertures précise toutefois l'existence d'une chambre haute et d'un second grenier. On peut en déduire l'organisation suivante (fig. 177, 178) : un premier niveau de combles (ou un étage ?) comporte une chambre (E) et un grenier (F), et un second un grenier seul (G). C'est éventuellement ce dernier qui fait

¹ A.D. Bas-Rhin, G 4873, f° 106. Une analyse succincte de ce texte a été publiée une première fois par F. RAPP dans *Documents de l'Histoire de l'Alsace*, sous la dir. de P. DOLLINGER, Toulouse, 1972.

² Le contexte précis de ces relations économico-sociales dans : RAPP (F.), "L'aristocratie paysanne du Kochersberg à la fin du Moyen Âge et au début des Temps Modernes", *Bulletin philologique et historique*, 1969, p. 439-450. RAPP (F.), *Réformes et Réformation à Strasbourg. Église et société dans le diocèse de Strasbourg (1450-1525)*, Strasbourg, 1974.

³ Le pied de Strasbourg vaut 0,289 m.

⁴ Soit respectivement *Stube*, *Kammer*, *Hausebre* et *Summerhaus*.

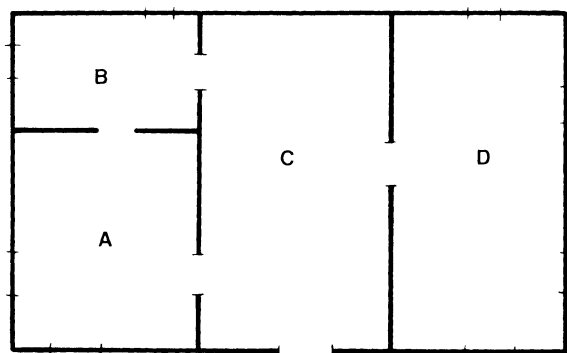


Fig. 176. Plan restitué.

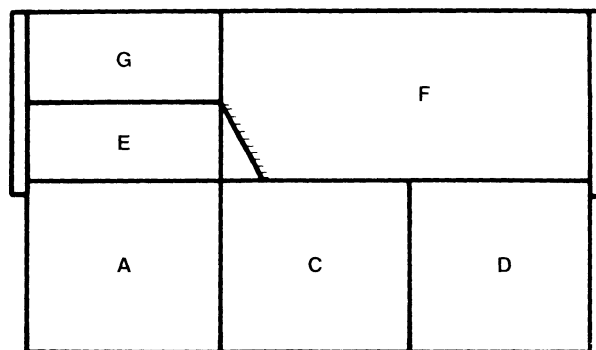


Fig. 178. Coupe longitudinale.

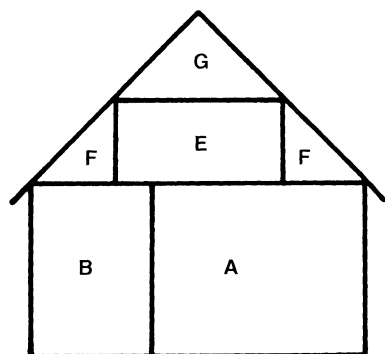


Fig. 177. Coupe transversale restituée.

office de réserve à grains, ce qui expliquerait pourquoi l'on mentionne un escalier supplémentaire et une localisation au-dessus de la chambre.

Une liste n'est pas précisée, mais le texte mentionne le nombre des **ouvertures**, de celles qui comportent des huisseries. La salle (A) comprend huit fenêtres qu'il faut sans doute interpréter comme deux fenêtres à quatre battants vitrés et (au moins) une porte donnant sur l'entrée. La chambre basse (B) possède deux fenêtres (vitrées) et deux portes. L'une d'elles ouvre sur la cuisine, et l'autre, non située, sur l'extérieur ou sur la salle. Les autres pièces ne com-

portent que des volets (en bois), quatre pour la chambre fraîche (D), quatre pour la chambre d'étage (E) et deux pour le grenier du haut (G).

En conclusion, on remarquera cette pratique surprenante de l'appel à un charpentier de Saverne (habitant à plus de 30 km) pour la construction d'une maison aux portes de Strasbourg. Aucune explication satisfaisante ne peut être proposée, sinon la proximité du bois d'œuvre vosgien. Toutefois, on considère généralement que Strasbourg est approvisionné en bois de la Forêt Noire, accessible par flottage sur le Kinzig. En second lieu, on peut insister sur le caractère exceptionnel de ce document, puisqu'il est le seul contrat de ce charpentier pour une maison paysanne qui soit connu en Alsace au XV^e siècle. Ce type de documents reste rare, d'ailleurs, pour les périodes ultérieures. Cette rareté résulte sans doute de la technique de construction : le contrat, par exemple, est axé principalement sur les volumes et la qualité des matériaux, le détail du nombre des poutres étant implicitement contenu dans les dimensions.

Peut-on en prêter un caractère exceptionnel à cette maison ? Il semble que non : elle correspond à un modèle dont il existe encore des centaines d'exemplaires du XVI^e au XIX^e siècle dans tout l'Alsace, présentant les mêmes dimensions (15 x 9 m) et la même organisation interne en trois travées.

Francis RAPP, Jean-Jacques SCHWEN